

## ASSOCIATIONS

# Un collectif de motards met plein gaz sur la sécurité

Une dizaine d'associations de deux-roues se sont rassemblées pour sensibiliser les institutions sur les dangers de la RT1. Leurs propositions ont été retenues.

En Nouvelle-Calédonie, les motards ne sont pas en colère. « On expose les problèmes, on appelle les gens concernés et on leur demande de trouver des solutions, voire même, on en propose. » La voix monocorde, posée, d'Alain Trouillot, président du Ducati club de Nouvelle-Calédonie, traduit cette sérénité, de celles qui inspirent confiance. Aussi n'est-il pas si étonnant qu'au lendemain du décès d'un motard, victime d'une glissière de sécurité sur la RT1, fin 2005, la DITTT (Direction des infrastructures, de la topographie et des transports terrestres) et la Province sud ont sollicité l'expérience des associations de deux-roues pour établir un constat. Celui de la dangerosité de cette route, qui mène de Nouméa à La Foa, sur 125 kilomètres.

### « Pas de point noir en Calédonie »

Une dizaine d'associations concernées n'ont pas tardé à se réunir sous la bannière d'un collectif, le CA2R (\*), et après une série de réunions, ont décidé d'effectuer un relevé précis des points dangereux. En une matinée. Dimanche 19 mars, trois présidents et une présidente de club de motards ont méthodiquement, mètre par mètre, procédé à l'énumération. Trente-trois points déli-



Au pont de la Ouatchoué, l'extrémité des glissières peut se trouver sur la trajectoire d'un motard qui glisserait sur la chaussée : c'est « le guillotineur ».

cats ont été dénombrés même si, comme le reconnaît Alain Trouillot, « il n'y a pas de point noir en Nouvelle-Calédonie mais, un peu partout, des points potentiellement dangereux. »

Ces observations s'appuient, évidemment, sur les déformations du bitume susceptibles de faire chuter une moto : un effondrement formant une marche en longueur, des raccords en dénivélé, des joints en saillie, des saignées en creux... Bref, toute aspérité pouvant modifier le comportement des roues.

### Trois propositions

À partir de ce référentiel, le collectif a tiré des conclusions qu'il a pu présenter à Jean-Pierre Mestre, directeur de la DITTT et Guy George, président de la commission transports à la Province sud. Des recommandations dont ces institutions devraient tenir compte, d'après Alain Trouillot : « Ils ne nous ont pas roulés dans la farine et on devrait obtenir une nette amélioration. »

Ainsi, deux zones devraient être équipées de glissières de sécurité aux normes motos : l'intégralité des glissières du col de la Pirogue et la chicane que constitue le pont sur la Ouatchoué, deux endroits considérés comme particulièrement accidentogènes. Ensuite, avec la participation des riverains, tous les accès des chemins de terre ou carrières donnant sur la RT1 devraient être bitumés, sur 8 à 10 mètres.

Et ce, afin de limiter les dépôts de boue sur la voie

principale et de permettre aux véhicules une meilleure adhérence au moment de s'élaner sur la RT1.

Enfin, il conviendrait, toujours selon le collectif, de modifier la signalisation verticale dans les zones où la vitesse réelle de passage est inférieure à la vitesse autorisée, au col de Tonghoué notamment. Reste, maintenant, au législatif à mettre la poignée dans le coin.

(\* Collectif des associations de deux-roues.

### Une pétition contre la taxe d'importation

« La Taxe générale d'importation sur les casques est de 39 % alors qu'elle est de 20 % pour les clubs de golf. » La comparaison effectuée par Alain Trouillot vaut ce qu'elle vaut, mais explique, selon le président du club Ducati, « le prix exorbitant des casques qui représente presque un cinquième du prix du booster. »

« Or, si on veut éviter que les gamins achètent des casques d'occasion, à la sécurité éprouvée, ou qu'ils se privent de lunettes de protection essentielles, on doit revenir à une égalité fiscale. » Une pétition a, ainsi, été lancée lors d'un récent Jeudi du centre-ville et a déjà recueilli plus de 500 signatures. Un courrier a été envoyé à la présidente du gouvernement, Marie-Noëlle Thémereau, et le CA2R va bientôt demander à être reçu. Avant d'organiser un rassemblement de protestation.